

RÉSOLUTION
2022-027

**NOMINATION DE CATHY DUROCHER COMME DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Piedmont ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 24 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 24 mars 2022, le Président de la Commission municipale a désigné madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, et en son absence monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de Piedmont et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les récentes démissions à la direction générale, le directeur général et la directrice des finances et directrice générale adjointe ayant tous deux déposé un avis de départ en séance extraordinaire du conseil tenue le 23 mars 2022;

CONSIDÉRANT QUE la directrice des finances et directrice générale adjointe est en congé afin d'épuiser ses banques de vacances, de congés et avantages sociaux préalablement à la date de son départ définitif;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Hugo Allaire, directeur général et greffier et de monsieur Benoit Fugère, conseiller à la direction générale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER à compter du 2 mai 2022 madame Cathy Durocher, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, et ce, en plus de directrice des ressources humaines, des communications et des loisirs, poste qu'elle occupe actuellement.

QUE la rémunération de madame Durocher soit majorée avec une prime équivalente à 15% de sa rémunération annuelle de base pour la durée de son intérim.

Cette dépense est prévue au poste 2-130-00-141.

Sylvie Piérard
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de
ce document constitue l'original de la
Commission municipale du Québec

Secrétaire

Président